

Compte rendu de la réunion du 30 mars 2021 réunissant les deux comités 2020-2021 et 2021-2022 pour la première fois.

L'ordre du jour a été le suivant :

Choix de la date de l'AG extraordinaire de mai 2021

- **La date** : le 20 mai a été retenue
- **Les statuts** : nous devons les mettre à jour car ils ne sont pas conformes à la loi. Nous allons faire une comparaison entre les statuts type du RI et de ceux présenté par la loi de 1901 afin d'en proposer des nouveaux, cohérents. L'adresse du siège ainsi que l'adresse postale doivent y être mentionnées, ce qui nous laisse jusqu'à mi-mai pour trouver une solution.
- **L'adresse du siège social** : le retour à la boîte postale est envisagé, cependant il y a régulièrement des soucis de perte de courrier et le coût est aux alentours de 120 euros. Nous allons demander une boîte à la mairie, ce qui est régulièrement accordé aux associations et est proposé gratuitement.
- **Les réunions aux Atlantes** : Jean-Luc G. a écrit à Mr Moreau, qui en est le Président, pour demander un tarif préférentiel. Un geste à hauteur de 125 euros pourrait être accordé par réunion, ce qui reviendrait au club à 175 euros au lieu des 300. Il sera peut-être nécessaire de changer de jour, car le jeudi leur est utile pour préparer les congrès et la salle est plus rarement disponible. Il y aurait 3 réunions par mois, puisque la quatrième est consacrée au repas. Il est toujours possible de trouver un autre lieu si les Atlantes ne sont pas suffisamment disponibles,
- **Membres d'honneur.** : Lors de la dernière AG, certaines personnes se sont manifestées afin de présenter de nouveaux membres d'honneur. Des votes auront lieu au sujet leur acceptation ou non.

Point sur les actions en cours de préparation ou annulations annoncées (HTMA, rotarienne des arts, prix des apprentis)

- Annulation de la Rotarienne des Arts 2021.
- HTMA: la réunion de comité aura lieu ce soir

- Le prix des maitres d'apprentissage : il reste encore à statuer sur sa tenue
- RYLA: une réunion aura lieu le 7 avril afin de prévoir un report ou une annulation pour cette année.

Organisation de la passation entre présidents :

- La date retenue est le 27 juin
- Le Gouverneur Éric Trigolet 2020-2021 assistera à cette passation, réalisant ainsi sa visite de notre club (la tenue restera décontractée)
- Un méchoui est prévu chez Alain Augier, le tarif sera aux alentours de 25 euros par personne. Le budget des repas non dépensé sera utilisé pour payer le repas mixte et familial.